# Techniques cinématographiques et télévisuelles (DEC)

Code: 589.C0

Modifié le : 2024-03-07

Ordre d'enseignement : Collégial

**Type de formation :** Professionnelle

Langue d'enseignement :FrançaisDurée(s) :3,0 An(s)Unité(s) :90,66

**Diplôme(s):** Diplôme d'études collégiales (DEC)

Clientèle(s) visée(s): Adultes

Jeunes

### **Objectifs**

Ce programme d'études vise à former des techniciennes et techniciens aptes à travailler dans différentes professions de l'industrie du cinéma et de la télévision. Ces personnes collaborent aux diverses étapes d'un projet de production, soit à l'organisation et à la coordination d'un projet (préproduction), à la diffusion et à l'enregistrement des prises de vue et de son lors du tournage (production) ainsi qu'à la création du montage et à la composition du montage de finition (postproduction).

Les types de projets de production sont variés : documentaires, fictions, magazines; émissions de variétés, de sports, d'informations ou jeunesse; captation de spectacles, d'événements sportifs et culturels; bulletins de nouvelles; vidéos d'entreprises, promotionnelles, publicitaires, etc. Ces projets pourront être visionnés sur divers supports (écran de télévision, de cinéma, d'ordinateur, etc.), selon différents modes de diffusion (câblodistribution, plateforme en ligne, etc.).

Les techniciennes et techniciens du cinéma et de la télévision travaillent en synergie avec les membres des différentes équipes d'un projet de production de même qu'avec les principales personnes intervenant devant la caméra. Tous échangent de l'information, partagent des idées, prennent des décisions et travaillent de concert à la réussite du projet de production. Le tournage et la captation peuvent se réaliser dans des studios de cinéma ou de télévision et dans des espaces intérieurs ou extérieurs variés.

Le statut d'emploi des techniciennes et techniciens est varié. Ils peuvent être salariés sur une base régulière, pigistes (salariés pour une seule production) ou travailleuses et travailleurs autonomes (à forfait). Ces deux dernières catégories caractérisent principalement l'exercice de cette profession. Ainsi, ces personnes consacrent du temps à la gestion de leurs activités professionnelles, à l'établissement de réseaux de contacts et à leur perfectionnement. Les techniciennes et techniciens du cinéma et de la télévision exercent leur profession principalement pour des entreprises de production, des entreprises de services techniques, qui incluent les services de postproduction, et des télédiffuseurs privés, publics ou communautaires.

Le programme d'études Techniques cinématographiques et télévisuelles permet de concilier deux exigences, soit la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et d'une formation de base en ce qui concerne la recherche d'information, les prises de vue et de son, les techniques d'éclairage, la gestion des fichiers images, des fichiers sons et des éléments graphiques et textuels. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences liées aux étapes d'un projet de production, soit la préproduction, la production et la postproduction.

Le programme d'études est structuré de façon à permettre le développement d'attitudes et de comportements essentiels à l'exercice de la profession visée, soit l'autonomie, le sens des responsabilités, la capacité d'adaptation, l'ouverture aux opinions des autres, la confiance en soi et les habiletés en matière de relations professionnelles.

### Liste des compétences

- Formation générale : 14 compétences (consulter « Commentaires sur les cours / compétences »). (0000)
- Explorer les professions. (02DK)
- Interagir en contexte professionnel. (02DL)
- Élaborer la vision artistique d'un projet de production. (02DM)
- Déterminer les éléments clés d'un projet de production. (02DN)
- Explorer le flux de travaux. (02DP)
- Gérer les fichiers images et les fichiers sons. (02DQ)
- Effectuer les prises de vue. (02DR)
- Effectuer les prises de son. (02DS)
- Gérer ses activités professionnelles. (02DT)
- Coordonner les activités de préproduction. (02DU)
- Coordonner les activités de postproduction. (02DV)
- Créer des éléments graphiques et textuels. (02DW)
- Créer le montage du projet de production. (02DX)

- Effectuer les activités d'éclairage. (02DY)
- Effectuer les activités en régie technique. (02DZ)
- Coordonner les activités de production. (02E0)
- Exploiter une régie automatisée. (02E1)
- Coordonner la logistique des lieux de tournage. (02E2)
- Composer le montage de finition du projet de production. (02E3)
- Créer les effets visuels. (02E4)

#### **Commentaires**

Cours permettant l'atteinte des compétences de la composante de formation générale commune et propre :

- 4 cours en langue d'enseignement et littérature;
- 3 cours en philosophie ou "humanities";
- 2 cours en langue seconde;
- 3 cours en éducation physique;
- 2 cours complémentaires.

#### **Admission**

#### **Conditions d'admission**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES).

Note: Un collège peut admettre sous condition un candidat à qui il manque six unités ou moins pour obtenir son DES. Le candidat devra s'engager à obtenir les unités manquantes durant sa première session d'études collégiales. Les modalités d'application de cette condition peuvent différer d'un collège à l'autre.

#### ou

Être titulaire d'un DEP et avoir réussi les cours suivants : langue d'enseignement et langue seconde de 5e secondaire, mathématique de 4e secondaire.

Note: Un collège peut admettre sous condition le titulaire d'un DEP à qui il manque six unités ou moins dans les trois matières supplémentaires exigées. Le candidat devra s'engager à obtenir les unités manquantes durant sa première session d'études collégiales. Les modalités d'application de cette condition d'admission peuvent différer d'un collège à l'autre.

#### ou

Posséder une formation jugée équivalente par le collège.

#### ou

Posséder une formation et une expérience jugées suffisantes par le collège et avoir interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 24 mois.

#### ET

Consulter l'établissement pour connaître les autres conditions d'admission, s'il y a lieu.

#### Établissements d'enseignement

### Établissements offrant le programme

Nom	Caractéristiques spécifiques	Région
Collège Bart (1975)	<ul><li>Admission à l'automne seulement</li><li>Régulier</li></ul>	Capitale-Nationale
Institut Grasset		Montréal
Cégep de Jonquière	- Programme contingenté	Saguenay / Lac-Saint-Jean

### **Professions liées**

### Professions liées au programme de formation

Titre	Code CNP-R
Aiguilleur, aiguilleuse	52112-02
Animateur, animatrice	52114-03
Annonceur-présentateur, annonceure-présentatrice	52114-01
Assistant, assistante à la réalisation	53111-03
Caméraman	52110-01
Chargé, chargée de programmation à la radio ou à la télévision	52119-02
Chef machiniste	52119-09
Chroniqueur, chroniqueuse	51113-02
Directeur, directrice technique de productions artistiques	51120-05
Éclairagiste	52119-05
Journaliste	51113-04
Monteur, monteuse de films	51120-09
Monteur, monteuse sonore	52113-02
Réalisateur, réalisatrice	51120-03
Régisseur, régisseuse	52119-01
Technicien, technicienne d'effets spéciaux	52119-04
Technicien, technicienne du son	52113-01

# **Programmes apparentés**

### Programmes apparentés au programme de formation

Ordre d'ens.	Titre	Code
Collégial	Journalisme (Diplôme)	58901C
Collégial	Production scénique (Option Régie et techniques scéniques) (DEC)	561.FB
Collégial	Production télévisuelle (Diplôme)	58902C
Collégial	Techniques de communication dans les médias (DEC)	589.B0
Collégial	Techniques de communication dans les médias (option Animation et production radiophoniques) (DEC)	589.BA

Collégial	Techniques de communication dans les médias (option Conseil et coordination publicitaires) (DEC)	589.BB
Collégial	Techniques de communication dans les médias (option Journalisme) (DEC)	589.BC
Collégial	Technologies sonores (DEC)	551.B0

#### **Codes et classifications**

Codes

Code de programme: 589.C0

**Code(s) Cursus :** 5.8 **Domaine d'études** 

Secteur : Communication et documentation

**Domaines professionnels** 

Administration: Gestion et management

Arts: Techniques des arts de la scène

Théâtre et cinéma

**Lettres et communication :** Médias (télévision, radio, presse écrite, etc.)

# Particularités de l'établissement Collège Bart (1975)

Modifié le : 2024-06-12

Code de formation : 589.C0
Ordre d'enseignement : Collégial
Langue d'enseignement : Français
Code de l'établissement : 669537

Précisions sur l'admission : Admission à l'automne seulement

Mode(s) d'enseignement : Régulier

# Particularités de l'établissement Institut Grasset

Modifié le : 2024-06-14

Code de formation :589.C0Ordre d'enseignement :CollégialLangue d'enseignement :FrançaisCode de l'établissement :6925531

# Particularités de l'établissement Cégep de Jonquière

Modifié le : 2024-10-22

**Code de formation :** 589.C0

Ordre d'enseignement : Collégial
Langue d'enseignement : Français
Code de l'établissement : 932003

### Structure du programme

#### **Commentaires**

Tous les candidats refusés ou mis en liste d'attente au premier tour seront invités à présenter un portfolio. Le portfolio doit inclure un curriculum vitae et une présentation vidéo de 2 minutes dans lequel le candidat doit se présenter et expliquer sa motivation pour le programme.

### **Contingentement**

#### Programme contingenté

Critères de sélection utilisés pour le contingentement

• Qualité du dossier scolaire

#### Statistiques de placement

Techniques cinématographique et télévisuelles (DEC)

Code: 589.C0

Modifié le : 2023-05-05

#### Domaine d'études

Ordre d'enseignement : Collégial

Secteur : Communication et documentation

#### Principales statistiques sur le placement

Nombre de personnes diplômées		2022
Visées par l'enquête :	72	114
( Hommes, Femmes )	(39, 33)	(54,60)
Ayant répondu à la relance :	56	81
Se destinant à l'emploi :	51	69
En emploi :	49	67
Nombre de personnes en emploi à temps plein :	40	62
Nombre de personnes en emploi à temps plein lié à la formation :	33	57
En recherche:	2	2
Aux études :	4	10
Inactives:	1	2
Temps d'insertion des hommes (en semaines) :	4	2
Temps d'insertion des femmes (en semaines) :	1	4
Salaire hebdomadaire brut moyen :		870,00 \$

## Évolution du placement

	2020	2022
Taux en emploi :	87,5 %	82,7 %
Emploi à temps plein :	81,6 %	92,5 %
Emploi à temps plein lié à la formation :	82,5 %	91,9 %
Taux de placement :	96,1 %	97,1 %
Taux de chômage :	3,9 %	2,9 %

### Caractéristiques du placement

Taux en emploi : Élevé
Taux en emploi temps plein : Moyen
Taux en emploi temps plein lié à la formation : Élevé

Temps d'insertion au travail : Court chez les hommes

Long chez les femmes